

Association Musée du Génie

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

19 mars 2024

L'assemblée générale de l'association « Musée du Génie » s'est déroulée à l'Ecole du Génie à Angers le 19 mars 2024 à partir de 14 heures.

Le GCA (2s) KEIFLIN, président de l'Association Musée du Génie remercie tous les participants et leur souhaite la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire 2024.

Le président de l'Association salue les personnalités présentes, dont les représentants des maires d'Angers et de Cholet ainsi que le colonel EBLIN, colonel adjoint de l'École du Génie et directeur du Musée et le commandant PIERNAS, conservateur du Musée.

La convocation des 356 adhérents pour l'AG 2024 rassemble :

- 30 adhérents présents,
- 137 pouvoirs reçus.

L'assemblée générale pouvant délibérer et statuer valablement, elle est déclarée ouverte.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du PV de la dernière AG
- Rapport d'activités 2023
- Evènements 2023
- Rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2024
- Rapport moral
- Renouvellement au conseil d'administration
- Vote des résolutions
- Questions diverses,

Après le rappel des consignes pour les votes à bulletin secret, le président de l'Association demande aux participants de voter l'approbation du PV de la dernière AG.

I -- RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

1. Activités du Musée (voir également le rapport moral, paragraphe 2. b)

- En février : Installation d'un portique d'affichage devant le musée indiquant les expositions temporaires
- Nuit des musées le 13 mai 2023 : avec la participation du combo jazz de la fanfare du 6^e régiment du génie et 77 visiteurs. Le public a pu également accéder à l'ensemble des collections du Musée du génie.
- En juin : Installation d'un nouvel espace pédagogique. Au cœur de la médiation culturelle : une toute nouvelle pièce dédiée aux enfants, pour plonger les plus jeunes visiteurs au cœur de l'histoire du Génie. Grâce à cette nouvelle pièce, les plus jeunes pourront créer, jouer, colorier et se divertir en lien avec la diversité du musée.
- Journées européennes du patrimoine 16 et 17 septembre 2023. L'association « Les Renards à l'Ouest », spécialisée dans les tenues militaires et civiles des XIX^e et XX^e siècles, a fait découvrir aux visiteurs un camp du Second Empire ; Avec la participation de la fanfare du 6^{ème} RG. (240 visiteurs).
- Expositions
 - « LE GÉNIE, TOUT UN JEU » Du 21 juin 2022 au 30 avril 2023
 - « LE GÉNIE MILITAIRE SECOURT » Juin 2023 à avril 2024

2. Actions de communication de l'association

- Petit train touristique d'Angers (Prospectus)
- Andégave (présentoir à prospectus)
- Prospectus du musée
- Page Facebook (exploitation par BCA)
- Site internet (exploitation par BCA)
- Edition de deux bulletins, en juin et en décembre 2023

3. Fonctionnement du musée en 2023

En 2021, la fréquentation du musée (3821 visiteurs) avait diminué de 65% par rapport à l'année 2019. Puis la remontée du nombre de visiteurs au cours de l'année 2022 a été effective, avec 9261 visiteurs, dont 2110 pour les seules journées européennes du patrimoine, en septembre. Augmentation confirmée en 2023 : +15,6 % par rapport à l'année 2022 (10 712 visiteurs)

Le chiffre d'affaires global : - 0,3% (10 929 € au lieu de 10 962 €)

- les prestations : + 133% (1 007 € au lieu de 431 €)
- la boutique : + 2,2%, (7 379 € au lieu de 7 218 €)
- la librairie : - 48,9 % (2 224 € au lieu de 3 312 €)
- les dons : - 70 % (250 € au lieu de 855 €)

Le Musée a accueilli 10 classes, soit 226 élèves et enseignants, avec un seul atelier pont Bailey animé par l'association.

II -- RAPPORT FINANCIER 2023 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Voir Annexe

III -- RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Le présent rapport a pour objet :

- de compléter les rapports d'activité et financier en insistant sur les motifs de satisfaction et sur les points de préoccupation qui découlent du bilan de l'année passée,
- de dégager des orientations pour l'année 2024 en matière de gestion financière et de participation à l'activité du musée et à sa communication.

1. Situation de l'association à la fin de l'année 2023

a. Les effectifs de l'association :

L'association comprenait, en principe, à la fin de l'année 2023, environ 400 adhérents, dont 53 membres « à vie ». Par rapport aux années antérieures, la variation du nombre de membres individuels de l'association semble négligeable. Cependant, au 31 décembre 2022, 87 membres n'étaient pas à jour de leur cotisation de 2022. Plusieurs radiations sont envisageables, selon les statuts.

Pour ce qui concerne les membres angevins qui sont, depuis l'origine du musée, les véritables et pratiquement les seuls « membres actifs » de l'association, on ne peut que constater leur attrition numérique, qui va de pair avec le vieillissement de cette petite population et avec la survenue parmi eux de plusieurs cas de maladies sérieuses. Ainsi, le LCL(ER) VOYER, trésorier de l'association n'a pu pleinement exercer ses fonctions que par intermittence et il n'a tenu qu'à la compétence et à l'abnégation du COL (H) BARTHET, secrétaire de l'association, que l'exécution des tâches administratives incontournables inhérentes au fonctionnement interne de l'association soit assurée, sans omettre sa contribution à la communication du musée.

Dans ce contexte, le président s'est attaché à trouver des candidats susceptibles d'assurer la relève des postes-clés de secrétaire et de trésorier. Le conseil d'administration qui se réunira à l'issue de la présente AG désignera les nouveaux titulaires. Un « tuilage » d'une année sera assuré grâce aux titulaires actuels de ces fonctions.

Il est enfin à remarquer que l'adhésion des Unités du Génie à l'association demeure fluctuante d'une année sur l'autre et ne se manifeste en général qu'à l'invitation du commandement de l'École.

b. Les textes L'existence officielle de l'association musée du Génie, association loi 1901 déclarée d'intérêt général, repose sur trois textes qui lui sont propres : ses statuts d'association, une autorisation d'occupation temporaire (AOT) des locaux domaniaux qu'elle occupe et une Convention relative à la coordination de ses actions avec celles de l'École du Génie.

- **Les statuts**, qui restent inchangés depuis 2017, retracent de manière satisfaisante les buts et le fonctionnement général de l'association, mais le conseil d'administration va étudier et proposer à la prochaine assemblée générale, quelques modifications qui s'imposent eu égard à l'évolution du rôle réel de l'association au sein du musée. Le président estime que les buts de l'association, qui entraînent notamment le caractère « d'intérêt général », ne devraient pas être modifiés.

- **L'autorisation d'occupation temporaire (AOT)** de certains locaux de l'École du Génie, qui sont un bureau au sein de l'École et le hall d'entrée du musée, a été obtenue par l'association dès l'ouverture du musée en 2009. Cette AOT a été renouvelée en 2020. Elle est valable jusqu'au 31 mars 2025, mais elle devra probablement être actualisée en raison des modifications prochaines affectant l'infrastructure de l'École.

- **La convention**, signée le 28 mai 2018 entre le directeur du Musée et le président de l'Association, a pour but de coordonner les actions respectives de l'Association et de l'École du Génie au profit du musée. Ce texte, qui n'est plus adapté au fonctionnement réel du duo « Bureau culture d'arme – association musée du Génie », doit être modifié, puis appliqué.

c. Les finances de l'association.

Sur le plan financier, l'année 2023 s'achève sur un compte de résultat déséquilibré, avec environ 29 700 € de dépenses pour environ 25 500 € de recettes. Ce déficit est notamment lié à la non simultanéité des recettes et des dépenses liées à la boutique et à la librairie ainsi qu'à la prise en charge, à la demande du conservateur, de plusieurs dépenses liées à la muséographie et à la pédagogie.

Le chiffre d'affaires que l'association a retiré de l'activité du musée (boutique, librairie et dons divers) est resté stable, à environ 11 000 € en 2022 comme en 2023. Cependant, les cotisations des membres de l'association sont en hausse : elles passent de 6 444 € en 2022 à 9 867 € en 2023.

La trésorerie de l'Association s'élève au 31 décembre 2023 à environ 77 000 €, dont 33 167 € mis en dépôt auprès de l'Association au titre du patrimoine « voie ferrée militaire » et 9 210 € qui sont « moralement » réservés, suite à la dissolution du CREG (Centre de sensibilisation aux Risques des Explosifs de Guerre), pour la mise en valeur de la fonction « minage - déminage », à l'occasion de la rénovation prochaine du musée. Ce sont donc 34 672 € qui appartiennent pleinement à l'association à la fin de l'année 2023. Il est à noter que cette somme n'est plus suffisante pour respecter la réglementation qui impose à l'association de posséder deux exercices d'avance lorsqu'elle emploie un salarié. C'est une des raisons de la proposition de suspendre l'emploi d'un salarié aux frais de l'association (voir ci-après).

En 2023, l'association a de nouveau bénéficié des subventions de fonctionnement de la part des villes d'Angers et de Cholet (1900 € et 200 €).

Pour 2024, il a été présenté au conseil d'administration de l'association, qui s'est réuni le 7 décembre dernier, un budget en équilibre à hauteur d'environ 21 100 €. Ce budget prévoyait, comme pour les années précédentes, une dépense de 9 000 € pour la rémunération d'un salarié et les charges sociales afférentes. Le président de l'association proposera au conseil d'administration qui suivra la présente AG de suspendre la fonction de salarié de l'association (voir ci-dessous dans le paragraphe « activités »). Cette décision entraînera le report de la somme ainsi économisée sur d'autres postes de dépenses, notamment des dépenses destinées à faciliter le fonctionnement de la boutique – librairie et les dépenses de muséographie.

La gestion du budget en 2024 sera prudente et aura pour objectif le retour à l'équilibre dépense – recettes, équilibre rompu les deux années précédentes. Le bureau de l'association se réservera la décision de contribuer au cas par cas aux dépenses d'investissement ou de fonctionnement du musée, après examen des demandes formulées par le directeur ou le conservateur du musée.

2. Situation générale du musée à la fin de 2023 et contribution de l'association.

a. Configuration du musée.

Même dans sa configuration actuelle, le musée du génie est encore un bel outil : l'aspect général de l'intérieur de cet équipement et la qualité du parcours muséal sont encore perçus de façon très positive par le commun des visiteurs. Cependant, il devient évident que le musée nécessite un enrichissement des collections permanentes afin de combler le vide des 30 années qui nous séparent de la première guerre du Golfe et de compléter les parties qui ne sont pas suffisamment développées, comme les mines et le secours.

Par ailleurs, la vétusté de l'extérieur du bâtiment et de ses abords et le manque de solution à la question du stationnement des véhicules constituent un obstacle à l'attractivité du musée. Dans ce contexte, il est à noter que la signalisation visuelle locale du musée a été améliorée à l'initiative du conservateur et avec l'aide financière de l'association.

Mais, au-delà de ces améliorations de faible envergure, le musée fait dès à présent l'objet d'un projet d'ensemble « Musée 2030 », dont l'exécution sera consécutive à l'occupation durant plusieurs années de l'étage situé au-dessus du musée par le mess temporaire du quartier Éblé. Le général commandant l'École du génie a invité l'association à participer dès 2024 à l'élaboration de ce projet majeur pour l'horizon 2030, qui englobera les deux étages du bâtiment « Quernon ».

b. Activité du musée en 2023 et 2024 et contribution de l'association.

- Fréquentation du musée.

En 2021, la fréquentation du musée (3821 visiteurs) avait diminué de 65% par rapport à l'année 2019. Puis la remontée du nombre de visiteurs au cours de l'année 2022 a été effective, avec 9261 visiteurs, dont 2110 pour les seules journées européennes du patrimoine, en septembre. Confirmée en 2023 ?

Il est à noter que la présence continue au musée de deux sapeurs « les renforts » issus des différentes formations du Génie est un point très positif, notamment apprécié par les visiteurs de la société civile.

- Activité du musée en 2023 et 2024

Comme il a été indiqué dans le rapport d'activité, plusieurs manifestations traditionnelles ont eu lieu en 2023 avec la contribution de l'association, et seront reconduites en 2024, par exemple :

- L'exposition temporaire « Le Génie, tout un jeu ! », a été remplacée en avril 2023 par l'exposition « Le Génie secourt », réalisée par le conservateur du musée et son équipe et avec une aide financière de l'association. Elle sera remplacée à son tour en juin 2024 par une exposition temporaire concernant les mines.

- Le 22 juin 2023 a eu lieu dans le musée la Journée Défense-Mobilité, accueillant des entreprises angevines susceptibles de recruter d'anciens militaires (voir ci-dessous dans le paragraphe communication) ;

- Le 21 février 2024 d'accueil par l'École du Génie et l'association ont accueilli le MEDEF Pays de la Loire au sein du musée du Génie et dans d'autres locaux de l'École pour y tenir son conseil d'administration ;

- Le 21 mars 2024, l'École du Génie accueillera au musée des membres du MEDEF Anjou pour leur réunion « After Work » ;

- Le 18 mai 2024 aura lieu la Nuit Européenne des Musées ;

- Les 21 et 22 septembre 2024 : Journées Européennes du Patrimoine (JEP) avec participation et contribution financière de l'association,

- Les portes ouvertes pour les enseignants, programmées en octobre 2023, n'ont pas pu se tenir. Cet événement aura lieu de nouveau en octobre 2024 avec *participation de l'association* ;

Nota : Aucune prestation payante n'a été effectuée en 2023 par l'association dans le cadre des activités de médiation culturelle auprès des groupes d'adultes et de scolaires. Cette activité a été en 2023 intégralement assurée par le Bureau Culture d'Arme.

- Salarié (e) de l'association :

Il est rappelé que l'association a, jusqu'à la fin de 2023, recruté et rémunéré (y compris les RCS) des personnes qui avaient pour mission d'assurer la continuité de l'ouverture du Musée pendant toutes les périodes d'absence de la personne de l'École du Génie affectée à l'accueil du musée. Suite aux difficultés grandissantes de recrutement, un examen de la situation a été effectué avec le conservateur du musée au début de l'année 2024. La suspension, à compter de l'exercice 2024 de ce poste de dépense, sera proposée d'un commun accord, au conseil d'administration de ce jour.

- Communication 2023-2024.

D'une manière générale, il est satisfaisant de noter que le bureau culture d'arme de l'École du génie assure une partie grandissante et modernisée de la fonction communication du musée et collabore de plus en plus avec l'association dans ce domaine.

Dès le premier semestre de 2024, l'association et le conservateur du musée, assisté selon le besoin, par l'officier communication de l'École, constituent un groupe de travail destiné à développer un plan général de communication du musée.

Cependant, l'association a continué en 2023 et continuera en 2024 de prendre en charge les activités de communication suivantes :

- Activité de communication interne à l'association : Réalisation de deux bulletins semestriels « de l'association ». Ceux-ci constituent en fait depuis l'origine du musée la seule publication « du musée » à destination des membres de l'association ainsi que des formations du Génie et des autres musées militaires. Les deux éditions annuelles de cette revue constituent en effet un lien quasi unique avec les quelque 400 membres de notre association ainsi qu'un moyen d'entretenir leur fidélité. Il est à noter que la FNGM assure chaque année l'impression et l'expédition du bulletin du musée du mois de décembre en accompagnement de sa propre revue « Vauban ».

- Financement d'une insertion publicitaire au profit du musée dans le prospectus des « Petits trains » touristiques d'Angers et de Saumur pour la saison 2023 : 420 €, opération qui sera reconduite en 2024.

- Mise en place en 2023 des dépliants « flyers » du musée, réalisés par l'association, dans les présentoirs de la société Andégave situés dans les principaux lieux touristiques de l'Anjou : 478 €. En 2024, il est envisagé par le conservateur du musée de moderniser le graphisme des dépliants touristiques en question.

- Hébergement et maintenance par une société privée du site internet du musée : 1 852 € ;

- Le 14 juin 2023, fête de Dantzig : les entreprises exposantes, pour cette circonstance, dans l'enceinte de l'École du génie ont été informées par l'association de la possibilité d'y adhérer et, éventuellement, de réaliser une opération de mécénat. Cette opération sera renouvelée pour DANTZIG 2024 (le 12 juin).

- Le 22 juin : journée « Défense-Mobilité » au musée. A cette occasion, l'association a procédé à une opération de communication

auprès des entreprises angevines présentes. Résultat : deux nouveaux adhérents.

- Au premier trimestre de l'année, des contacts seront (re)pris par l'association, en étroite relation avec la direction du musée, avec les instances angevines chargées notamment du tourisme, en vue de « rafraîchir » leur connaissance du musée.

Pour mémoire :

- La Page Facebook du musée est tenue par le BCA depuis environ un an ;
- Le site internet du musée, qui était enrichi et mis à jour depuis l'origine par l'association, l'est désormais sous la responsabilité entière du BCA de l'École. Seul le financement de l'hébergement et de la maintenance par une société privée incombe encore à l'association, ainsi que la mise à jour de la partie du site consacrée à l'association proprement dite ;
- Les relations avec la presse locale sont du domaine de l'officier communication de l'École du Génie.

3. Conclusion : quelques idées générales pour le musée et le rôle de l'association.

a. Préparation de l'avenir du musée.

Toutes les considérations qui précèdent, qu'elles soient relatives à l'enrichissement du parcours muséal, ou à l'évolution de sa configuration, ou encore à l'amélioration de son attractivité, conduisent le président de l'association à approuver le lancement immédiat de l'étude d'un schéma directeur, faisant appel à un conseil scientifique et apportant une réponse d'ensemble à toutes les hypothèses envisageables d'évolution du concept de pôle muséal. L'association s'engage volontiers à participer à ces études-amont, capitales pour l'avenir du musée.

Pour ce qui concerne le projet de création d'un pôle muséal associant le Service d'infrastructure de la défense, le conseil d'administration de l'association souhaiterait recevoir quelques informations, lorsque celles-ci seront de nature à lui être communiquées.

b. Perspectives concernant le rôle et le fonctionnement de l'association.

Quelques questions générales se posent pour l'association en ce début de 2024 :

- comment clarifier et optimiser la contribution actuelle de l'association à la vie du musée ?
- comment accompagner l'évolution du musée ?

Le rôle de l'association dans le fonctionnement du musée est d'agir en subsidiarité des actions de l'École du génie, et en réponse à des demandes formulées par le directeur et le conservateur du musée. Cette aide, lorsqu'elle est de nature financière, ne peut être procurée par l'association qu'en pleine responsabilité (devis – commande – facture) et toujours en application des décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale et, sauf exception justifiée, strictement au profit du musée proprement dit. Il est donc nécessaire de prévoir les dépenses en question à l'avance et de façon concertée entre le directeur du Musée, assisté du conservateur et le président, voire le CA de l'association et de les inscrire dans une planification au moins semestrielle, ce qui est la fréquence des réunions du conseil d'administration.

En raison de la diminution importante du nombre de membres de l'association susceptibles de contribuer à l'activité de médiation dans le musée et de l'accroissement concomitant des effectifs du BCA qualifiés pour le faire, les occasions d'intervenir pour guider des groupes de visiteurs ou pour aider le conservateur au sein du musée se sont réduites, ce qui constitue une évolution significative du rôle pratique de l'association.

En outre, le rôle exercé jusqu'à présent par l'association en matière de communication sera précisé dans le cadre d'un plan de communication que le conservateur et le président de l'association sont convenus de mettre au point dès le premier semestre de 2024. Parmi les points à développer, l'association propose :

- de renforcer les liens avec les collectivités locales et les organismes à vocation culturelle,
- de renouer les contacts avec les instances chargées du tourisme angevin,
- de travailler « en réseau » avec d'autres associations (FNGM, Association VAUBAN, Association des Ingénieurs Diplômés des Écoles Militaires d'Infrastructure...).

RENOUVELLEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Voir Annexe

VOTE DES RÉOLUTIONS,

Résolution n°1 : l'AG approuve à l'unanimité le PV de la dernière AG.

Résolution n° 2 : l'AG approuve à l'unanimité le rapport d'activités de l'association.

Résolution n° 3 : l'AG approuve à l'unanimité les comptes de résultats et le bilan de l'exercice 2022.

Résolution n° 4 : l'AG constate que le résultat de l'exercice 2023 est de -4039,50 euros et en décide la répartition suivante en application de l'article 5 des statuts :

- La somme de -403,95 euros correspondant au 1/10° des revenus nets des biens de l'association,
- la somme de -365,55 euros à la dotation statutaire,
- la somme de -4039,50 euros au compte report à nouveau.

Résolution n° 5 : l'AG donne quitus à l'unanimité au trésorier de sa gestion des comptes.

Résolution n° 6 : l'AG approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2024.

Résolution n°7 : l'AG approuve à l'unanimité le rapport moral du président de l'association.

Résolution n° 8 : L'assemblée générale élit et/ou réélit pour trois ans les administrateurs ayant présentés leur candidature : Hervé GORGET, Yvon MEUNIER, Jean MOULY, Philippe VOYER,

Leur mandat prendra fin à l'assemblée générale de 2027 statuant sur les comptes de l'exercice 2026.

Résolution n°9 : élection d'un vérificateur aux comptes : l'AG élit M. Frédéric BRU, candidat à cette fonction.

A 16h00, l'ordre du jour étant épuisé, le président clôture l'assemblée générale.

Signé Marcel Keiflin

ANNEXE au PV AG 2024 de l'AMG

RAPPORT FINANCIER 2023 et BUDGET PRÉVISIONNEL 2024
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Fonctionnement et impôts	2 287,09	Cotisations	9 868,00
Assurance	754,50	Produits financiers	2 050,65
Frais postaux	562,50	Subventions fonctionnement	2 100,00
Bulletin + adh FNGM	1 449,45	Dons	250,00
Frais bancaires	608,60	Chiffre affaires Musée	10 929,54
Muséographie	374,00		
Fonctionnement Muséo	2 234,33		
Salarié	8 986,70		
Renouvellement boutique	7 653,81		
Site internet	1 852,95		
Publicité - communication	2 513,24		
Total	29 277,56	Total	25 198,19
Déficit de l'exercice	4 079,37		

ACTIF au 31 décembre 2023

C.C. Banque Postale	4 254,94
Livret A (Banque Postale)	67 242,72
CC Société générale	2 432,50
77005,22Livret épargne S.G.	2 260,23
Caisse musée	150,00
Caisse association	664,83
Total	77 005,22

Actif de 77 005,22 euros (Dont 33 167,61 euros dédiés au matériel Voie ferrée militaire et 9 210,40 euros pour la partie déminage dépiégeage d'une muséographie future)

Soit un ACTIF réellement disponible pour l'association de 34 672,21 euros.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

RECETTES (euros)		DÉPENSES (euros)	
Association		Association	
Cotisations	9 500	Fonctionnement	2 000
Produits financiers	600	Assurance	780
Subventions	2 100	Frais postaux	800
Dons	500	Bulletins	1 800
		Adhésion FNG	800
Sous total	12 700	Impôts	140
		Déplacements missions	300
Musée		Sous total	6 620
Entrées	0	Musée	
Prestations	1 000	Fonctionnement	1 080
Ventes boutiques	4 000	Salarié	600
Ventes librairie	3 500	Renouvellement boutique	4 000
		Renouvellement librairie	4 000
Sous total	8 500	Publicité – communication	3 000
		Site internet	1 900
Total général recettes	21 200	Sous total	14 580
		Total général dépenses	21 200

RENOUVELLEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Administrateurs en fin de mandat F. BRU, Y MEUNIER, J. MOULY, Ph VOYER..

Adhérents présentant leur candidature : H. GORGET, Y MEUNIER, J. MOULY, Ph VOYER.

Par vote à bulletin secret sont élus ou réélus,

Nom	Nbre de voix	Elu
H. GORGET	Unanimité	Élu
Y. MEUNIER	Unanimité	Réélu
J. MOULY	Unanimité	Réélu
Ph VOYER	Unanimité	Réélu

Composition du nouveau conseil d'administration à compter du 19 mars 2024:

Fin de mandat 2025	Fin de mandat 2026	Fin de mandat 2027
Y. BARTHET	C. BARTHET	H. GORGET
A. BOURACHOT	B. BOURGEOIS	Y. MEUNIER
B. DEVAUX	C. DAHAIS	J. MOULY
M. KEIFLIN	E. GALLINEAU	Ph. VOYER
	D. PARMENTIER	
	A. PETITJEAN	
	O. TCHERKESOFF	